

Appel à articles - Call for contributions

MANAGEMENT INTERNATIONAL

Les espaces de coworking, une forme nouvelle d'entrepreneuriat collectif ou socialisé ?

Date d'échéance: le 1er juin 2020

Éditeurs invites

Diane-Gabrielle Tremblay (Université TELUQ, Canada)

Anne-Laure Le Nadant (Université Rennes 2, France)

Arnaud Scaillez (Université de Moncton, Canada)

Dans l'ère actuelle du numérique, les formes d'organisation du travail ont évolué, tandis que de nouvelles formes ont émergé, donnant naissance à ce que d'aucuns nomment un « capitalisme d'assembleurs » qui s'agrège et se désagrège en permanence (De Vaujany, 2016). Le mouvement du coworking, qui s'inscrit dans cette évolution, trouve son origine, au milieu des années 2000, à San Francisco, dans l'univers californien du Web 2.0 et du logiciel libre. Dans les Amériques, en Europe et en Asie le coworking, qui s'est développé à partir de 2010, est également porteur de changements importants en matière d'organisation du travail. Le coworking est un type d'organisation du travail qui désigne à la fois le partage d'un espace de travail, mais aussi une forme de mise en réseau de travailleurs au sein du même espace encourageant l'échange dans un espace de travail donné. Les espaces de coworking sont des lieux de socialisation des individus qui bénéficient des effets de réseaux produits dans ces espaces de travail. De véritables communautés peuvent alors se former grâce à la création de relations de confiance, d'entraide et de valeurs partagées entre les porteurs de projets ou coworkers (Fabbri, 2015, 2016 ; Garrett et al., 2017).

Plus généralement, le phénomène du coworking s'insère dans le contexte plus large du développement des « tiers-lieux » (Oldenburg, 1999), soit des lieux qui se situent entre le lieu d'habitation et le lieu de travail. Ces espaces de travail ne sont pas, dans un premier temps, des espaces dédiés au travail, ce sont des lieux qui ont été en partie détournés de leur fonction initiale, comme des cafés ou des bibliothèques. Cependant, progressivement, des espaces dédiés ont vu le jour, d'abord au sein des métropoles puis en dehors des centres urbains, qu'ils aient été créés par des individus, de grandes entreprises, des administrations publiques ou des responsables politiques. Ce sont des espaces hybrides qui offrent de meilleures conditions de travail que celles que l'on peut avoir dans un atelier ou au bureau. Pour les entrepreneurs et travailleurs indépendants qui s'y

installent, l'objectif est souvent de monter son projet de façon autonome, en l'absence de tout rapport hiérarchique au-dessus de soi. C'est ainsi, pour certains, une façon de fuir l'emploi salarié dont l'organisation suscite de plus en plus de stress et de tensions, pour d'autres, l'opportunité de créer son emploi.

Dans nombre de pays industriels, voire émergents, le coworking serait devenu, depuis ces vingt dernières années, un nouveau mode d'organisation du travail basé sur un espace de travail partagé, mis en place dans le but de favoriser les échanges et l'émulation créative entre les coworkers, pour nourrir l'innovation (Brown, 2017). Ce phénomène est ainsi appréhendé comme une véritable révolution de l'organisation du travail, comparable à celle du taylorisme et du fordisme au début du 20^e siècle, qui remettrait en cause leur caractère dirigiste et autoritaire mais dans une perspective fort différente.

Depuis le début des années 1980, l'entrepreneuriat est donc perçu comme un moyen alternatif pour créer des emplois que les grandes entreprises ne sont plus en capacité d'offrir comme cela était le cas pendant les années de forte croissance d'après-guerre. L'entrepreneuriat est aussi perçu comme un moyen de relancer l'innovation et la création d'emplois. Le modèle de l'innovation planifiée par les services de R&D des grandes entreprises (Galbraith, 1968 ; Schumpeter, 1942) semble remis en question dans certains secteurs, notamment les technologies de l'information, le multimédia ou autres, avec des entreprises comme Microsoft, Apple, Google... Cependant, si l'entrepreneur schumpétérien (Schumpeter, 1911) devient ainsi le nouveau modèle à imiter et à développer, cela ne se décrète pas (Casson, 1990). Par ailleurs, le modèle d'innovation des entreprises a évolué, au profit d'une innovation ouverte (Chesbrough, 2003, 2006), celles-ci cherchant à tirer profit de ressources extérieures à leur organisation en intégrant des connaissances et ressources issues des réseaux et des innovations créées par de petites entreprises.

Dans ce contexte, les mesures et structures d'accompagnement à la création d'entreprise se sont multipliées dans nombre de pays. En particulier, des espaces d'incubation de nouveaux projets (ruche, grappe industrielle, cluster, pôle de compétitivité, etc.) ont été créés pour encadrer et soutenir la création d'entreprise. Le candidat à la création d'entreprise devient ainsi une pièce dans un jeu complexe dans lequel interviennent nombre de parties prenantes (conseillers, financeurs, accompagnateurs, etc.). L'entrepreneuriat est plus que jamais un phénomène collectif (Johannisson, 2002), voire socialisé (Boutillier, Uzunidis, 2016). Le porteur de projets n'est plus isolé mais il est porté par une dynamique collective (Verstraete, Fayolle, 2005). Il se trouve inséré dans un réseau (Aldrich, Zimmer, 1986 ; Chabaud, Ngijol, 2010) ou encore dans des équipes (Shepherd, Krueger, 2002) lui permettant de collecter les informations et ressources nécessaires à la réalisation de son projet. Au sein des espaces de coworking, la dimension collective de l'entrepreneuriat ou des projets est particulièrement marquée car, pour les personnes travaillant dans ces espaces, les dynamiques interactionnelles (Trupia, 2016) avec les différentes parties prenantes sont facilitées par la proximité géographique, qu'il s'agisse d'interactions avec d'autres personnes présentes dans l'espace de coworking qui, de façon formelle ou informelle, échangent

des idées, informations ou connaissances (Krauss, Tremblay, 2019, Parrino, 2013), ou bien d'interactions avec des structures dédiées à l'intérieur de l'espace de coworking, dans le cadre d'heures de formation ou de concours d'innovation pour désigner l'entreprise ou le projet le plus innovant. Le dynamisme à l'intérieur de l'espace de coworking est porté par des réseaux sociaux entre les différentes parties prenantes. Il devient ainsi possible de mettre en évidence lesdites relations, mais aussi les nœuds entre les liens (Cohendet et al., 2003). La construction de ces réseaux est un moyen de réduire l'incertitude dans un environnement économique en perpétuel changement et très concurrentiel.

Les espaces de coworking soutiennent directement ou indirectement le développement des projets des entrepreneurs ou travailleurs indépendants qu'ils accueillent et favorisent des dynamiques de collaboration (Fabbri et Charue-Duboc, 2013) reposant sur des relations de confiance et/ou de coopération. Les échanges d'idées, le travail collaboratif donnant naissance à des innovations de toutes natures suivent des règles d'organisation socialisée, où la question de la propriété privée se pose avec d'autant plus d'acuité quand il est question, par exemple, de déposer un brevet, s'agissant d'évaluer la participation des différentes parties prenantes. Cependant, parler du coworking au singulier ne reflète pas la réalité du phénomène. Les espaces de coworking peuvent, en effet, être créés par des entrepreneurs qui ont identifié une opportunité de marché, des responsables de collectivités territoriales qui voient ici un moyen de créer de l'emploi dans leur région, ou par des grandes entreprises privilégiant ainsi une forme de salariat nomade. Les situations sont variables selon les pays et même les régions (milieu urbain versus rural notamment) en ce qui concerne les créateurs et les personnes qui y travaillent, parfois davantage de travailleurs indépendants, en solo ou lançant une entreprise (TPE ou PME). Selon les différents cas de figure, les modalités de gouvernance seront différentes, plus ou moins conviviales, plus ou moins mercantiles... Par ailleurs, les modalités d'accès aux espaces sont variables. Certains pratiquent une sélection à l'entrée, d'autres pas. C'est en ce sens que les espaces de coworking sont très différents selon les pays ou les régions où ils sont implantés, et selon les intérêts, les objectifs et les valeurs de leurs créateurs.

L'objectif de ce numéro thématique est de réunir des articles permettant d'approfondir les considérations présentées ci-dessus et, de manière générale, d'enrichir notre compréhension de l'entrepreneuriat, du type de projets et du travail au sein des espaces de coworking. Nous acceptons tous types d'approches théoriques et études de cas. Les études reflétant la diversité du phénomène et des comparaisons internationales sont particulièrement recherchées. Nous proposons quelques thématiques qui pourraient être abordées :

- ✓ Analyse d'espaces de coworking, dans différentes régions et/ou pays, pour mettre en évidence la complexité du processus de développement de projets ou d'entrepreneuriat collectif-socialisé et comparer les situations selon les pays et/ou régions du monde,

- ✓ Modalités de gouvernance et de management des espaces de coworking : espaces avec des stratégies *bottom-up* ou *top-down*, plus ou moins de participation active des coworkers, quelles conséquences ?
- ✓ Innovation, entrepreneuriat collectif-socialisé, développement collectif de projets et propriété intellectuelle,
- ✓ Profils, trajectoires professionnelles et motivations des porteurs de projets des espaces de coworking (coworkers mais aussi fondateurs qui sont parfois des entrepreneurs en série),
- ✓ Formes d'apprentissage collectif, relations de coopération et d'entraide au sein des espaces de coworking,
- ✓ Enjeux géographiques (localisation des activités, mobilités des individus) du développement de projets et de l'entrepreneuriat collectif au sein des espaces de coworking,
- ✓ Le numérique comme facteur de soutien à cette forme d'entrepreneuriat collectif ou de projets collectifs,
- ✓ L'espace de coworking comme soutien d'accompagnement pour entreprendre de nouvelles initiatives.

Les propositions doivent être envoyées pour le 1^{er} juin aux trois coéditeurs par courriel :

diane-gabrielle.tremblay@teluq.ca ; anne-laure.lenadant@univ-rennes2.fr et arnaud.scaillez@umoncton.ca

Elles doivent respecter la politique rédactionnelle de la revue Management International (<http://www.managementinternational.ca/section-des-auteurs/politique-redactionnelle/>).

References

- Aldrich, H., Zimmer, C., 1986. Entrepreneurship through social networks. In Sexton D & Smilor R (eds) *The Art and Science of Entrepreneurship*, 3-23. Cambridge, Mass: Ballinger.
- Boutillier S., Uzunidis D., 2016, *The Entrepreneur. The Economic Function of Free Enterprise*, ISTE Ltd, London and John Wiley & Sons, New York.
- Brown J., 2017, Curating the « third place »? Coworking and the mediation of creativity, *Geoforum*, 82, 112-126.
- Casson M., 1990, *L'entrepreneur*, Economica.
- Chabaud D., Ngijol J., 2010, Quels réseaux sociaux dans la formation de l'opportunité d'affaires ? *Revue française de gestion*, 206, 129-147.
- Chesbrough H., 2003, *Open innovation: The new Imperative for creating and Profiting from technology*, Harvard Business School Press.
- Chesbrough H., 2006, *Open innovation Models*, Harvard Business School Press.
- Cohendet P., Créplet F., Dupouët O., 2003, Innovation organisationnelle, communautés de pratique et communautés épistémiques : le cas de Linux, *Revue française de gestion*, 146 (5), 99-121.

- De Vaujany F.-X., 2016, Les communautés collaboratives dans la cité : de politiques pour à des politiques par les tiers-lieux ? Rapport de recherche Research Group on Collaborative Spaces (RGCS), HAL <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01616871/document>
- Fabbri, J., 2015, *Les espaces de coworking pour entrepreneurs. Nouveaux espaces de travail et dynamiques interorganisationnelles collaboratives*. Thèse en Ecole polytechnique, Palaiseau, 454p.
- Fabbri J., 2016, Les espaces de coworking : ni tiers-lieux, ni incubateurs, ni fab-Lab, *Entreprendre et Innover*, 31 (4), 8-16.
- Fabbri, J., Charue-Duboc, F., 2013, Un modèle d'accompagnement entrepreneurial fondé sur des apprentissages au sein d'un collectif d'entrepreneurs : le cas de La Ruche, *Management International*, 17(3), 86-99.
- Fabbri, J., Charue-Duboc, F., 2016, Les espaces de coworking : nouveaux intermédiaires d'innovation ouverte ? *Revue française de gestion*, 254, 163-180.
- Johannisson B. (2002), Entrepreneurship as a collective phenomenon, Scandinavian Institute for Research in Entrepreneurship (SIRE), Växjö University, Sweden.
- Galbraith J. K., 1968, *Le nouvel état industriel*, Gallimard.
- Garrett L., Spreitzer G., Bacevice P., 2017, *Co-constructing a sense of community at work: the emergence of community in coworking spaces*, *Organization Studies*, 38 (6), 821-842.
- Krauss, G. et D.-G. Tremblay, dirs. (2019). *Tiers-lieux – travailler et entreprendre sur les territoires : Espaces de coworking, fablabs, hacklabs*. Rennes-Québec : Presses universitaires de Rennes et Presses universitaires du Québec.
- Oldenburg R., 1999, *The great Good place: cafes, coffee shops, bookstores, bars, hair salon, and other hangouts at the heart of a community*, Marlowe & Company.
- Parrino L., 2013, Coworking: Assessing the Role of Proximity in Knowledge Exchange, *Knowledge Management Research & Practice*, August, 1-11.
- Shepherd D. A., Krueger N. F., 2002, An Intention-Based Model of Entrepreneurial Teams' Social cognition, *Entrepreneurship Theory and Practice*, 27(2), 167-185.
- Schumpeter J. A., 1935, *Théorie de l'évolution économique*, Dalloz.
- Schumpeter J. A., 1942, *Capitalisme, Socialisme et démocratie*, Fayard, édition consultée 1979.
- Trupia D.V., 2016, Produire un espace hybride de coopération. Une enquête ethnographique sur La Cantine, *Réseaux*, 196 (2), 111-145.
- Verstraete T., Fayolle A., 2005, Paradigmes et entrepreneuriat, *Revue de l'entrepreneuriat*, 5, 33-52.